L’EPS dans le nouveau lycée

C3D -- Juin 2019

Enjeu de l’intervention: présentation de l’organisation, des enjeux et des contenus de l’EPS dans le nouveau lycée (/ attendus pour l’entrée en STAPS)

- Le contexte: la réforme du lycée
- Les nouveaux programmes EPS (enseignement commun et optionnel)
- Les différents « dispositifs sportifs » dans le secondaire
- La certification bac et quelques données
- Points de questionnements

Le contexte: la réforme du lycée

Les enjeux de la réforme du lycée

1. Personnalisation du parcours
2. Education aux choix
3. Projection dans le supérieur

Un lycée qui prépare mieux aux études post-baccalauréat: BAC-3/BAC +3

Un tronc commun d'enseignements sur les 3 ans: CULTURE COMMUNE

Des enseignements de spécialité au cycle terminal au choix de l'élève PROJET PERSONNEL DE L'ELEVE

Des enseignements OPTIONNELS sur les 3 ans

Une **CULTURE COMMUNE**

Des CHOIX d'enseignements complémentaires

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE et ORIENTATION non fléchés mais à développer

La scolarité au lycée général et technologique

- En seconde GT : tronc commun + (AP – orientation) + options
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités + (AP – orientation) + options
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités + (AP – orientation) + options

Voie Générale

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

Enseignements optionnels

- Un enseignement en première
  Deux enseignements possibles en terminale
- Libre choix
- Durée 3 h

Dès la première :

- LANGUE VIVANTE C
- ARTS
- EPS
- LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

- MATHÉMATIQUES EXPERTES
- MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES
- DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Voie Technologique

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

- Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

	3 spécialités Première	2 spécialités Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	- sciences de gestion et numérique - management - droit et économie	- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion - droit et économie
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	- physique chimie pour la santé - biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales	- chimie, biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	- enseignement scientifique alimentation-environnement - sciences et technologies culinaires et des services - économie, gestion hôtelière	- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - économie, gestion hôtelière
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- innovation technologique - ingénierie et développement durable - physique chimie et mathématiques	- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique - physique chimie et mathématiques
TMD Techniques de la musique et de la danse	- option instrument - option danse	- option instrument - option danse (Rénovation en cours)
STL Sciences et technologies de laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie - biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	- physique chimie - outils et langages numériques - design et métiers d'art	- analyse et méthodes en design - conception et création en design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

La scolarité au lycée général et technologique

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- Un enseignement en première
  Deux enseignements possibles en terminale
- Libre choix
- Durée 3 h

Dès la première :

- LANGUE VIVANTE C
- ARTS
- EPS
- LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

- MATHÉMATIQUES EXPERTES
- MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES
- DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités – Première	Au choix 2 spécialités – Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

Les inquiétudes…

- La réalité des possibilités de choix des spécialités et des options selon les lycées
- Le poids du choix des spécialités et des options pour l’orientation dans le supérieur

Les nouveaux programmes EPS
(rentrée 2019)

La fabrique des programmes

CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES

Un cahier des charge global
Des principes d'écriture

Un enjeu:
Mieux accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation et notamment mieux les préparer aux attentes et exigences de l'enseignement supérieur.

1

Le groupe d'experts: 7 personnes

- 1 MCF-HDR (co-pilote)
- 1 IGEN EPS (co-pilote)
- 3 Professeurs exerçant en lycée
- 1 IA IPR
- 1 chargé de mission CSP

2

Proposition de deux projets de programme
Enseignement commun
Enseignement optionnel

3

Une consultation nationale

4

Nouvelle écriture des programmes pilotée par la DGESCO

5

Programmes publiés en janvier 2019
(BOEN spécial N°1 du 22.01.2019)

Enseignement commun programme 2019

Structure du programme 2019
1 finalité **5 objectifs Généraux:** • Développer sa motricité • Savoir se préparer et s'entraîner • Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif • Construire durablement sa santé • Accéder au patrimoine culturel
5 champs d'apprentissage • Spécifient les objectifs généraux en attendus de formation
Des APSA support de l'enseignement (réparties dans les CA) ✓ 1 liste nationale d'APSA ✓ 1 liste académique limitée à 5 ✓ 1 pratique spécifique « APSA établissement » référée à l'un des CA
Des contraintes de programmation ✓ Les 5 CA constituent un passage obligé ✓ Attention particulière au CA5 (temps + long d'apprentissage) ✓ Secondes: processus de création artistique obligatoire ✓ Cycle terminal: choix de l'élève à privilégier

Les champs d'apprentissage et les APSA

Champ d'apprentissage n°1	**Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée**
	Courses, sauts, lancers, natation vitesse.
Champ d'apprentissage n°2	**Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains**
	Escalade, course d'orientation, sauvetage aquatique, VTT.
Champ d'apprentissage n°3	**Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée**
	Danse(s), arts du cirque, acrosport, gymnastique.
Champ d'apprentissage n°4	**Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner**
	Badminton, tennis de table, boxe française, judo, basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball.
Champ d'apprentissage n°5	**Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir**
	Course en durée, musculation, natation en durée, step, yoga.

+ Liste académique

+ APSA établissement

Les champs d'apprentissage et les APSA

Champ d'apprentissage n°1	**Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée**
	Courses, sauts, lancers, natation vitesse.
	Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou
	uatique, VTT.
	e à être vue et
	que.
	ectif ou
n°4	Badminton, tennis de table, boxe française, judo, basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball.
Champ d'apprentissage n°5	**Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir**
	Course en durée, musculation, natation en durée, step, yoga.

Trois attendus de fin de lycée (AFL) par champ d'apprentissage

+ Liste académique
+ APSA établissement

	CA1	CA2	CA3	CA4	CA5
AFL1	S’engager pour produire une performance maximale à l’aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires	S’engager à l’aide d’une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain	S’engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique / S’engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective selon un projet artistique	S’engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l’analyse du rapport de force	S’engager pour obtenir les effets recherchés selon son projet personnel, en faisant des choix de paramètres d’entraînement cohérents avec le thème retenu
AFL2	S’entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance	S’entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficiente et en toute sécurité	Se préparer et s’engager, individuellement et collectivement, pour s’exprimer devant un public et susciter des émotions	Se préparer et s’entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel	S’entraîner, individuellement ou collectivement, pour développer ses ressources et s’entretenir en fonction des effets recherchés
AFL3	Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire	Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité	Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective	Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire	Coopérer pour faire progresser

Enseignement commun: continuités et ruptures…

PROGRAMME 2010	PROGRAMME 2019
1 finalité 3 objectifs: • Enrichir sa motricité • Savoir gérer sa vie physique et sociale • Accéder au patrimoine culturel	1 finalité **5 objectifs Généraux:** • Développer sa motricité • Savoir se préparer et s'entraîner • Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif • Construire durablement sa santé • Accéder au patrimoine culturel
• 5 compétences propres • 3 compétences méthodologiques et sociales • Des référentiels de compétences de niveaux 3, 4 et 5	• 5 champs d'apprentissage • Des attendus fin de lycée • Des éléments pour établir les repères de progressivité
• 1 liste nationale d'APSA • 1 liste académique • 1 activité spécifique établissement	• 1 liste nationale d'APSA • 1 liste académique limitée à 5 • 1 pratique spécifique « APSA établissement » référée à l'un des CA
• Le cursus en 3 ans doit amener à construire progressivement des acquisitions dans les 5 CP et les 3 CMS . CP5 passage obligé avec un niveau 4 attendu. • Terminales (niveau 4 exigé dans 3 CP différentes)	• Les 5 CA constituent un passage obligé • 1 attention particulière au CA5 (temps + long d'apprentissage) • Seconde: un processus de création artistique • Cycle terminal: choix de l'élève à privilégier

Enseignement optionnel

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL → Prolongement enseignement commun	APPROFONDISSEMENT et/ou DECOUVERTE de nouvelles APSA en lien avec des thèmes d'étude

Enjeux:

- Nouvelles expériences corporelles (approfondissement et/ou découvertes nouvelles APSA)
- Faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société (mieux situer les enjeux de sa pratique)
- Faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études
- Sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude

3 à 6 APSA relevant de plusieurs CA
1 pouvant être **MAJEURE** sur les 3 années
13 thèmes en lien avec des problématiques de société

SECONDE	Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents Réflexion sur **1 thème d'étude**	**AFL** : « Connaître, mettre en œuvre et analyser les liens entre un thème et une APSA » La production finale, individuelle ou collective doit intégrer une réflexion de l'élève sur sa pratique physique
PREMIERE	Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents **Conduite d'un projet collectif en relation avec 1 ou des thèmes d'étude proposés**. **AS lieu privilégié pour conduire ces projets**	« Elaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux APSA » L'évaluation de ce projet collectif porte sur la qualité de l'élaboration, de la réalisation et de la régulation du projet, sur l'engagement individuel de l'élève et sur sa capacité à coopérer au sein d'un collectif
TERMINALE	Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents Conduite d'une **étude finalisée** par la **réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale**. Dossier : doit prendre appui sur au moins 1 science et/ou technologie (physiologie, physique, biomécanique, économie, marketing… et numérique)	« Elaborer, mettre en œuvre , seul ou en groupe, une étude liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des APSA et soutenir son dossier d'étude devant un jury. » Cette étude doit prendre obligatoirement appui sur au moins une APSA que l'élève l'ait ou non pratiquée pendant son cursus de lycéen. L'évaluation de ce dossier d'étude s'appuie sur le travail réalisé et sur une soutenance orale devant deux enseignants d'EPS dont obligatoirement celui qui conduit cet enseignement . Liens fort avec l'épreuve terminale orale du baccalauréat

Projet d'enseignement optionnel d'EPS » adossé au projet d'.EPS de l'établissement. Projet conduit par l'ensemble de l'équipe et plusieurs d'entre eux peuvent intervenir. Conformément à l'arrêté du 18 juillet 2018, évaluation de cet enseignement en **CCF.** Notes posées en classes de première et terminale prise en compte et qui serviront à renseigner le livret scolaire de l'élève

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL → Prolongement enseignement commun	APPROFONDISSEMENT et/ou DECOUVERTE de nouvelles APSA en lien avec des thèmes d'études

Enjeux :

- Nouvelles expériences corporelles (approfondissement et/ou découvertes nouvelles APSA)
- Faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société (mieux situer les enjeux de sa pratique)
- Faire réfléchir les élèves sur leur a
- Sensibiliser les élèves à la conduit

3 à 6 APSA relevant de plusieurs CA
1 pouvant être **MAJEURE** sur les 3 année
13 thèmes en lien avec des problématiqu

SECONDE	Au moins 2 APSA relevant de 2 CA dif Réflexion sur **1 thème d'étude**	les liens entre un thème et une APSA » doit intégrer une réflexion de l'élève sur sa
PREMIERE	Au moins 2 APSA relevant de 2 CA dif **Conduite d'un projet collectif en rela** **thèmes d'étude proposés**. **AS lieu privilégié pour conduire ces p**	t collectif relatif aux APSA » ualité de l'élaboration, de la réalisation et de la el de l'élève et sur sa capacité à coopérer au sein
TERMINALE	Au moins 2 APSA relevant de 2 CA dif Conduite d'une **étude finalisée** par la **associé à une soutenance orale**. Dossier : doit prendre appui sur au m technologie (physiologie, physique, b marketing… et numérique)	e, une étude liant les sciences et/ou les son dossier d'étude devant un jury. » i sur au moins une APSA que l'élève l'ait ou non e travail réalisé et sur une soutenance orale ement celui qui conduit cet enseignement . Liens fort avec l'épreuve terminale orale du baccalauréat

13 THEMES d'étude

1. APSA et Mondialisation
2. APSA et Spécificités locales
3. APSA et Cultures corporelles
4. APSA et Egalité femmes-hommes
5. APSA et Santé
6. APSA et Prévention, protection des risques
7. APSA et Développement durable
8. APSA et Communication
9. APSA et Intervention pédagogique
10. APSA et Spectacle
11. APSA et Inclusion
12. APSA et Environnement
13. APSA et Métiers du sport

Projet d'enseignement optionnel d'EPS » adossé au projet d'.EPS de l'établissement. Projet conduit par l'ensemble de l'équipe et plusieurs d'entre eux peuvent intervenir. Conformément à l'arrêté du 18 juillet 2018, évaluation de cet enseignement en **CCF.** Notes posées en classes de première et terminale prise en compte et qui serviront à renseigner le livret scolaire de l'élève

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL → Prolongement enseignement commun	APPROFONDISSEMENT et/ou DECOUVERTE de nouvelles APSA en lien avec des thèmes d'études

Enjeux :

- Nouvelles expériences corporelles (approfondissement et/ou découvertes nouvelles APSA)
- Faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société (mieux situer les enjeux de sa pratique)
- Faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études
- Sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude

3 à 6 APSA relevant de plusieurs CA
1 pouvant être **MAJEURE** sur les 3 années
13 thèmes en lien avec des problématiques de société

SECONDE	Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents Réflexion sur **1 thème d'étude**	**AFL** : « Connaître, mettre en œuvre et analyser les liens entre un thème et une APSA » La production finale, individuelle ou collective doit intégrer une réflexion de l'élève sur sa pratique physique
PREMIERE	Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents **Conduite d'un projet collectif en relation avec 1 ou des thèmes d'étude proposés**. **AS lieu privilégié pour conduire ces projets**	« Elaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux APSA » L'évaluation de ce projet collectif porte sur la qualité de l'élaboration, de la réalisation et de la régulation du projet, sur l'engagement individuel de l'élève et sur sa capacité à coopérer au sein d'un collectif
TERMINALE	Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents Conduite d'une **étude finalisée** par la **réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale**. Dossier : doit prendre appui sur au moins 1 science et/ou technologie (physiologie, physique, biomécanique, économie, marketing… et numérique)	« Elaborer, mettre en œuvre , seul ou en groupe, une étude liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des APSA et soutenir son dossier d'étude devant un jury. » Cette étude doit prendre obligatoirement appui sur au moins une APSA que l'élève l'ait ou non pratiquée pendant son cursus de lycéen. L'évaluation de ce dossier d'étude s'appuie sur le travail réalisé et sur une soutenance orale devant deux enseignants d'EPS dont obligatoirement celui qui conduit cet enseignement . Liens fort avec l'épreuve terminale orale du baccalauréat

Projet d'enseignement optionnel d'EPS » adossé au projet d'.EPS de l'établissement. Projet conduit par l'ensemble de l'équipe et plusieurs d'entre eux peuvent intervenir. Conformément à l'arrêté du 18 juillet 2018, évaluation de cet enseignement en **CCF.** Notes posées en classes de première et terminale prise en compte et qui serviront à renseigner le livret scolaire de l'élève

En résumé

Situation actuelle / Situation antérieure

Actuellement	Le nouveau lycée
Enseignement commun EPS (2h) - Seconde , première, terminale	Enseignement commun EPS (2h) - Seconde , première, terminale
Enseignement facultatif EPS (3h) - Seconde, première, terminale	Enseignement optionnel EPS (3h) - Seconde, première, terminale
Enseignement d'exploration et de complément - Seconde (5h), première (4h), terminale (4h)	Expérimentation « option EPS lourde » (4h) - Seconde, première, terminale
Série L – option Arts Danse - 5 h en première - 5 h en terminale	Spécialité arts danse - 4 h en première - 6 h en terminale
Série L – option Arts du Cirque - 5 h en première - 8 h en terminale	Spécialité arts du cirque - 4 h en première - 6 h en terminale
Enseignement facultatif Art Danse (3h) - Seconde, première, terminale	Enseignement optionnel - Arts danse: 3 h semaine (seconde, première, term) - Arts du cirque: 6h semaine (seconde)

Dispositifs liés à l'EPS

	Dispositifs	Ministère de 1er plan	Elèves concernés	Textes de référence	Moyens	Impact sur l'évaluation
Dispositifs scolaires EPS	EPS obligatoire	MEN	Tous les élèves inscrits dans l'établissement	Programmes EPS pour le collège, le LGT et la voie pro.	Grille horaire de la discipline	Notes sur le bulletin / LSU
	ENSEIGNEMENT OPTIONNEL	MEN	Elèves qui souhaitent compléter ou approfondir la pratique de l'EPS, enrichir ses expériences motrices et réfléchir sur les pratiques sportives.	Programme EPS BO spécial du 22 janvier 2019	3H par an de la seconde à la terminale	Noté dans les 10% du CC du BAC Inscription dans Parcoursup
A l'interface EPS/ Sports	ASSOCIATION SPORTIVE	MEN	Tous les élèves volontaires de l'établissement qui souhaitent pratiquer des APSA pour la compétition ou le bien-être, s'investir dans des rôles de juges, d'arbitre, de jeunes reporters, participer à la vie associative.	Programmes de la discipline Projets académiques de développement du sport scolaire Projet national UNSS	3H par professeur dans leur VS	Les élèves qui réalisent des podiums au championnat de France sont valorisés pour le BAC (GT et pro)
Dispositifs sportifs	Classes à projet inscrites dans le projet d'établissement / Label JOP	MEN, Recteur	Dépend du projet, visée plutôt éducative ou à visée sportive olympique	Projet établissement	Marge qualitative des établissements	Inscription dans les parcours éducatifs ? Oral du DNB ?
	Sections sportives scolaires (SSS)	MEN, Recteur	Elèves qui souhaitent approfondir leur pratique sportive, niveau départemental/régional Collège et lycées Compétition UNSS de niveau excellence	Circulaire n° 2011-099 du 29-9-2011 Carte des SSS présentée en commission paritaire (carte des formations)	3H semaine Coordination par un prof EPS Marge qualitative des établissements Moyens encore fléchés dans certaines académies.	Aucun. Inscription dans parcoursup
	CHAS ou Dispositif scolaire d'excellence sportive (Appellation non définitive et en cours de création)	CO-pilotage MEN / MS Recteur DASEN pour implantation Partenariat ligue, comité ou fédération ?	Elèves des écoles, collèges, et lycée. Niveau sportif régional ++ (Pré-filières sportives) – Catégories « Espoirs » des PPF (projet de performance fédéral). Si possible plutôt en lycée pour les sports à maturité non précoce.	Non encore créé Texte à construire	Pratique sportive encadrée par les professionnels du sport. Marge qualitative des établissements.	Réflexion en cours
	Sportifs de haut niveau SHN	Min des Sports et sur proposition du groupe de pilotage défini par la note de service n°2014-071 du 30-04-2014	Elèves sur liste ou espoirs ou partenaires d'entrainement. Catégorie Elite des PPF ((projet de performance fédéral)	note de service n° 2014071 du 30/4/2014 2006 : Une circulaire /l'accompagnement des élèves et des personnels	Moyens académiques	Validation dans l'enseignement commun

	Dispositifs	Ministère de 1er plan	Elèves concernés	Textes de référence	Moyens	Impact sur l'évaluation
Dispositifs scolaires EPS	EPS obligatoire	MEN	Tous les élèves inscrits dans l'établissement	Programmes EPS pour le collège, le LGT et la voie pro.	Grille horaire de la discipline	Notes sur le bulletin / LSU + évaluation aux examens (CCF) Pacroursup
	ENSEIGNEMENT OPTIONNEL	MEN	Elèves qui souhaitent compléter ou approfondir la pratique de l'EPS, enrichir ses expériences motrices et réfléchir sur les pratiques sportives.	Programme EPS BO spécial du 22 janvier 2019	3H par an de la seconde à la terminale	Noté dans les 10% du CC du BAC Inscription dans Parcoursup
A l'interface EPS/ Sports	ASSOCIATION SPORTIVE	MEN	Tous les élèves volontaires de l'établissement qui souhaitent pratiquer des APSA pour la compétition ou le bien-être, s'investir dans des rôles de juges, d'arbitre, de jeunes reporters, participer à la vie associative.	Programmes de la discipline Projets académiques de développement du sport scolaire Projet national UNSS	3H par professeur dans leur VS	podiums aux championnats de France valorisés pour le BAC (GT et pro). Suppression en 2021- Parcoursup ?
Dispositifs sportifs	Classes à projet inscrites dans le projet d'établissement / Label JOP	MEN, Recteur	Dépend du projet, visée plutôt éducative ou à visée sportive olympique	Projet établissement	Marge qualitative des établissements	Inscription dans les parcours éducatifs ? Oral du DNB ?
	Sections sportives scolaires (SSS)	MEN, Recteur	Elèves qui souhaitent approfondir leur pratique sportive, niveau départemental/régional Collège et lycées Compétition UNSS de niveau excellence	Circulaire n° 2011-099 du 29-9-2011 Carte des SSS présentée en commission paritaire (carte des formations)	3H semaine Coordination par un prof EPS Marge qualitative des établissements Moyens encore fléchés dans certaines académies.	Aucun. Inscription dans parcoursup ?
	CHAS ou Dispositif scolaire d'excellence sportive (Appellation non définitive et en cours de création)	CO-pilotage MEN / MS Recteur DASEN pour implantation Partenariat ligue, comité ou fédération ?	Elèves des écoles, collèges, et lycée. Niveau sportif régional ++ (Pré-filières sportives) – Catégories « Espoirs » des PPF (projet de performance fédéral). Si possible plutôt en lycée pour les sports à maturité non précoce.	Non encore créé Texte à construire	Pratique sportive encadrée par les professionnels du sport. Marge qualitative des établissements.	Réflexion en cours
	Sportifs de haut niveau SHN	Min des Sports et sur proposition du groupe de pilotage défini par la note de service n°2014-071 du 30-04-2014	Elèves sur liste ou espoirs ou partenaires d'entrainement. Catégorie Elite des PPF ((projet de performance fédéral)	note de service n° 2014071 du 30/4/2014 2006 : Une circulaire /l'accompagnement des élèves et des personnels sportifs de haut niveau	Moyens académiques	Validation dans l'enseignement commun à partir de 2021

La certification

Informations générales

- EPS dans l'enseignement commun

(évaluée dans les 30% et les 10% du CC)

et dans l'enseignement optionnel

(évaluée dans les 10% du CC

via les bulletins)

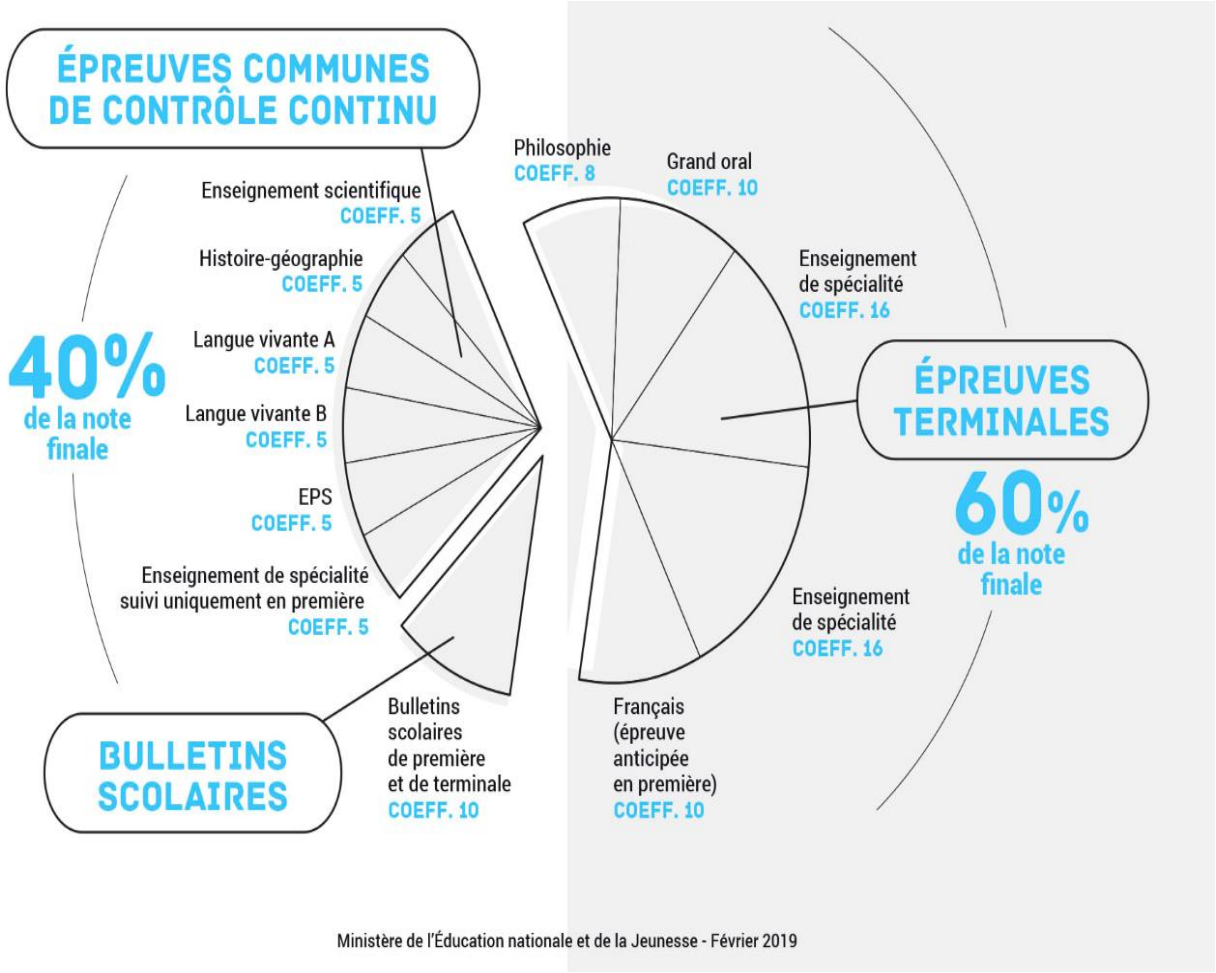

- Calendrier pour la mise en place :

Conseil supérieur de l'éducation : 13 juin 2019 – parution de l'arrêté « imminente »

Circulaire à paraitre avant l'été ---- 1 an avant la mise en œuvre

Arrêté - cadre général

(Seulement pour cadrer la part de l'EPS dans les 30% du CC)- En rouge: ce qui change

En CCF

- 3 épreuves dans 3 champs d'apprentissage différents
- Liste nationale, académique (5 épreuves) et activité d'établissement (à certaines conditions)
- 2 APSA au-moins de la liste nationale, la 3ème Liste acad. ou activité établissement

Arrêté – Cadre général

(Seulement pour cadrer la part de l'EPS dans les 30% du CC)

En rouge: ce qui change

- Co évaluation
- Par Champ d'Apprentissage, une fiche précise le cadre de l'épreuve, des critères d'évaluation et repères de notation ; l'ensemble des fiches = référentiel national (circulaire)
- Rattrapage possible
- Protocole de certification soumis à la validation de la commission académique

Arrêté – des publics spécifiques et des outils de régulation conservés

- Conditions particulières pour les SHN : 3 épreuves dont l'une est la spécialité sportive automatiquement notée à 20/20

et les élèves inaptes partiels : idem précédemment

- Contrôle ponctuel : 2 épreuves dans une liste nationale de 3 APSA (tennis de table, demi-fond, danse) complétées éventuellement par 2 APSA choisies par l'académie

- Commission académique : harmonisation des notes et recensement des référentiels par épreuves des établissements

- Commission nationale : régulation des référentiels par CA, observatoire des référentiels

Moyennes Bac G et T 2018

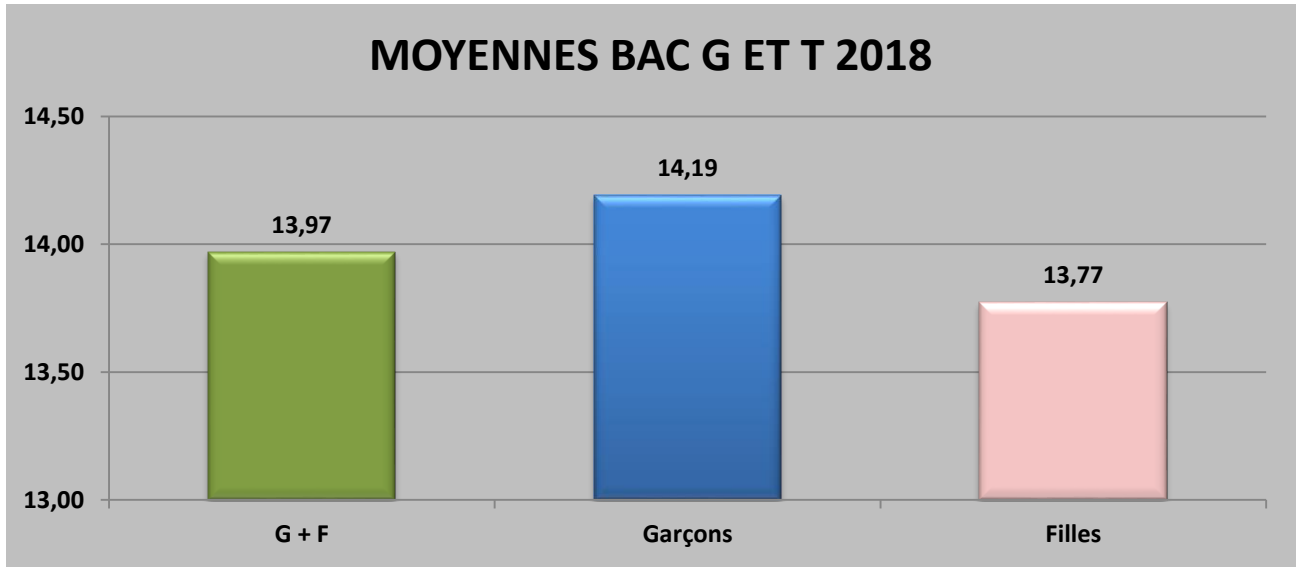

BAC G ET T SESSION 2018	MOYENNES
G + F	13.97
Garçons	14.19
Filles	13.77

Moyennes

BAC G ET T	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
G + F	12.55	12.73	12.88	13.05	13.17	13.42	13.45	13.52	13.47	13.67	13.76	13.83	13.92	13.99	13.97
Garçons	13.24	13.32	13.44	13.59	13.71	13.98	14.01	14.05	13.98	14.06	14.11	14.12	14.20	14.25	14.19
Filles	12.12	12.19	12.4	12.6	12.71	12.99	12.99	13.1	13.02	13.33	13.45	13.58	13.68	13.77	13.77
ECART FILLES GARÇONS	-1.12	-1.13	-1.04	-0.99	-1	-0.99	-1.02	-0.95	-0.96	-0.73	-0.66	-0.54	-0.51	-0.48	-0.48

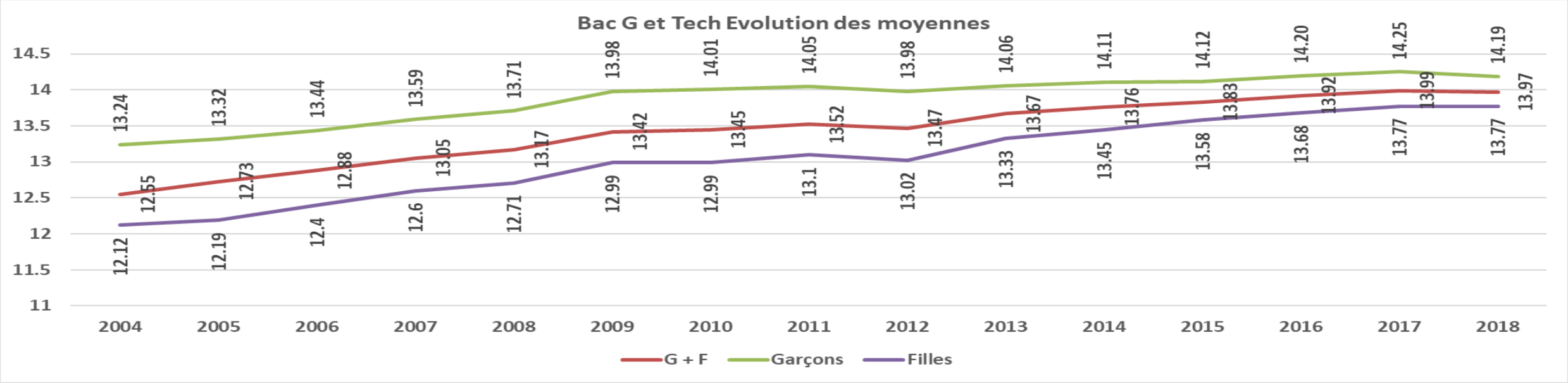

Moy 2004 = 12.55

Moy 2018 = 13.97

Fréquentation des CP

BAC G ET T (G et F)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CP 1	23.35%	22.73%	23.69%	23.66%	23.47%	22.75%	24.31%	23.65%	23.46%	23.34%	23.38%	22.79%
CP 2	4.77%	4.74%	4.83%	5.08%	5.43%	6.21%	8.69%	8.94%	9.07%	9.23%	9.41%	9.45%
CP 3	11.36%	11.37%	11.78%	11.80%	12.02%	11.93%	15.47%	15.46%	15.31%	15.10%	14.72%	14.50%
CP 4	54.05%	54.07%	52.47%	51.84%	50.14%	48.14%	32.28%	32.11%	31.68%	31.49%	30.92%	31.27%
CP 5	3.63%	3.97%	4.54%	5.11%	6.19%	8.34%	17.25%	18.07%	18.79%	19.34%	19.36%	20.34%

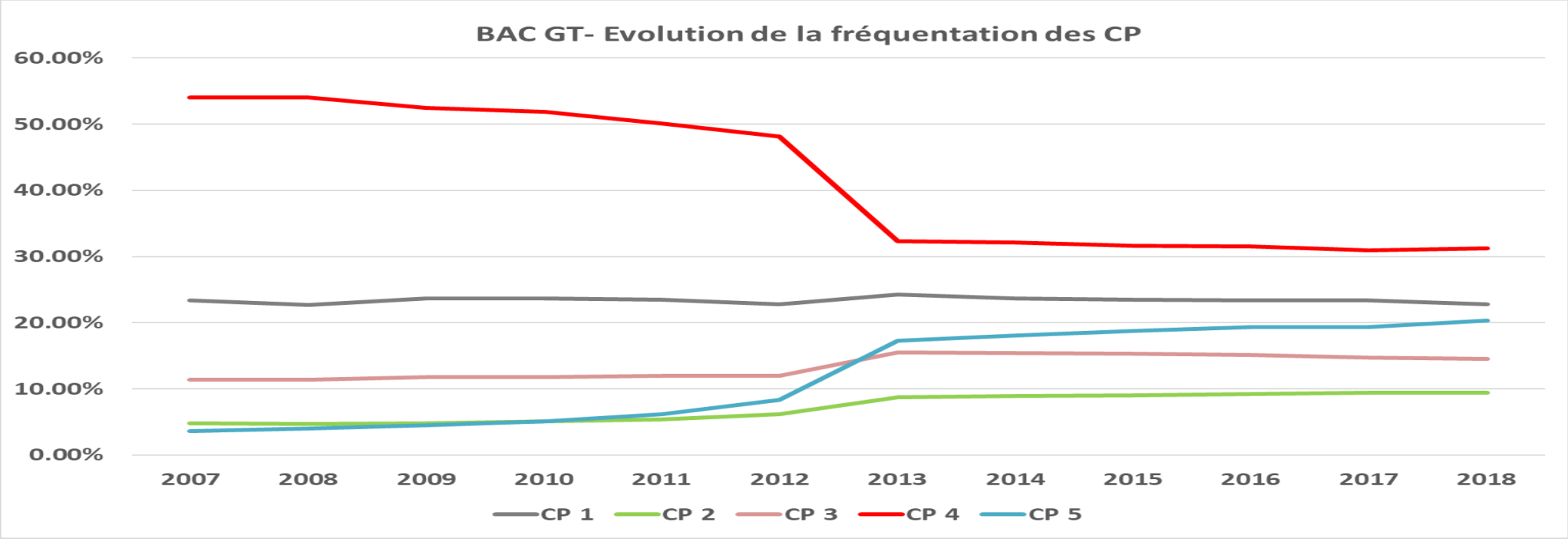

Liens fréquentation–moyenne garçons

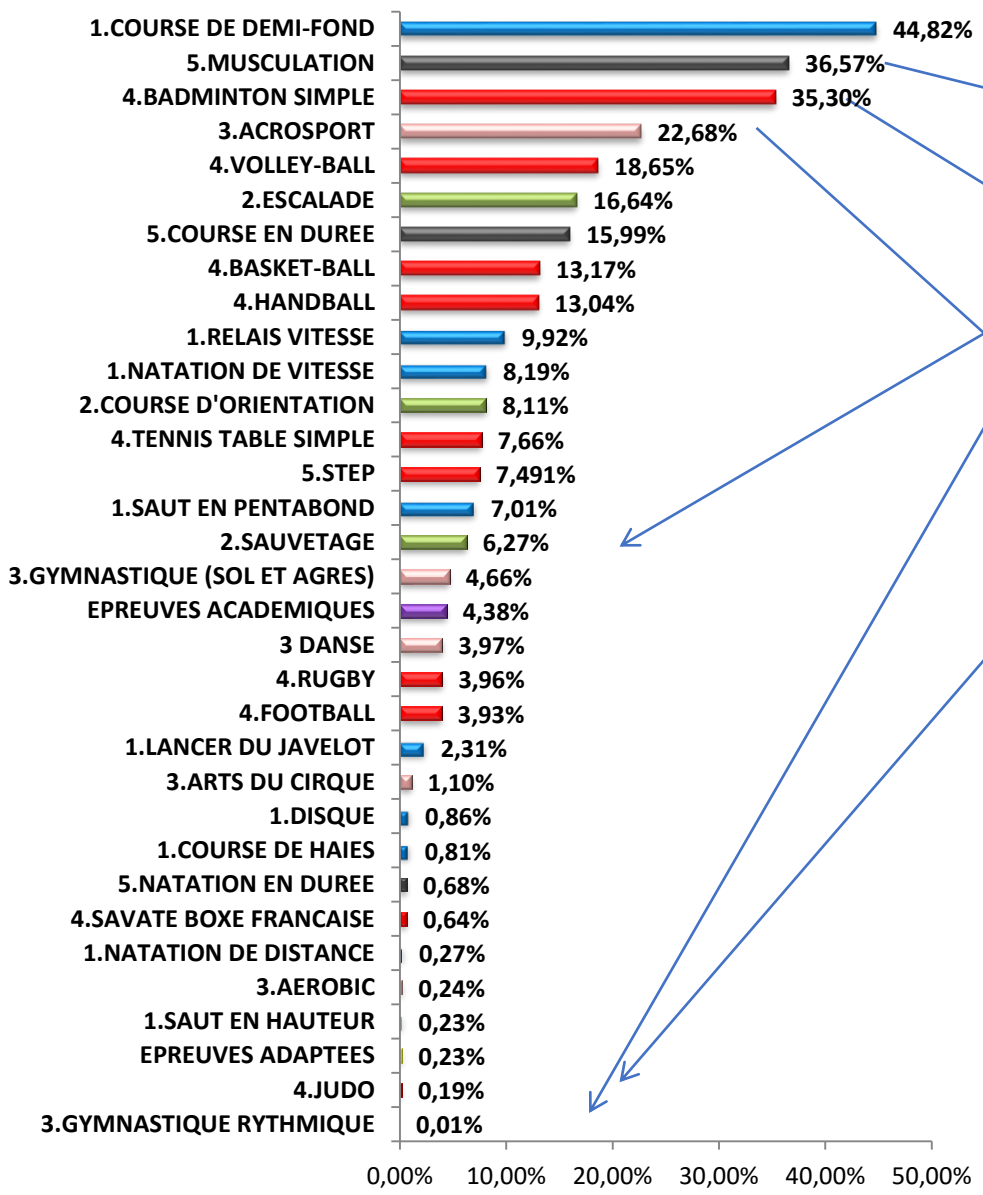

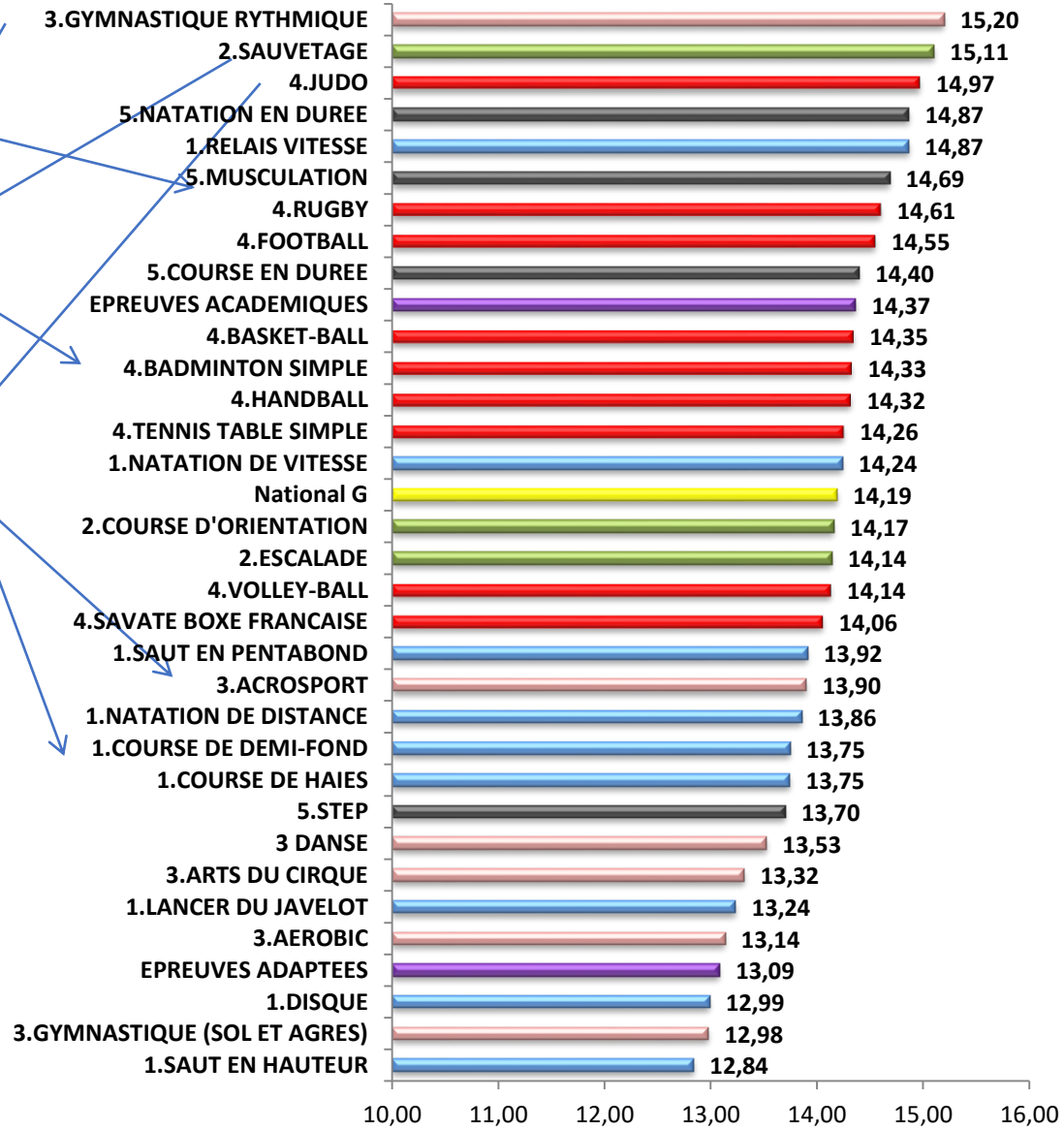

Garçons

Liens fréquentation–moyenne filles

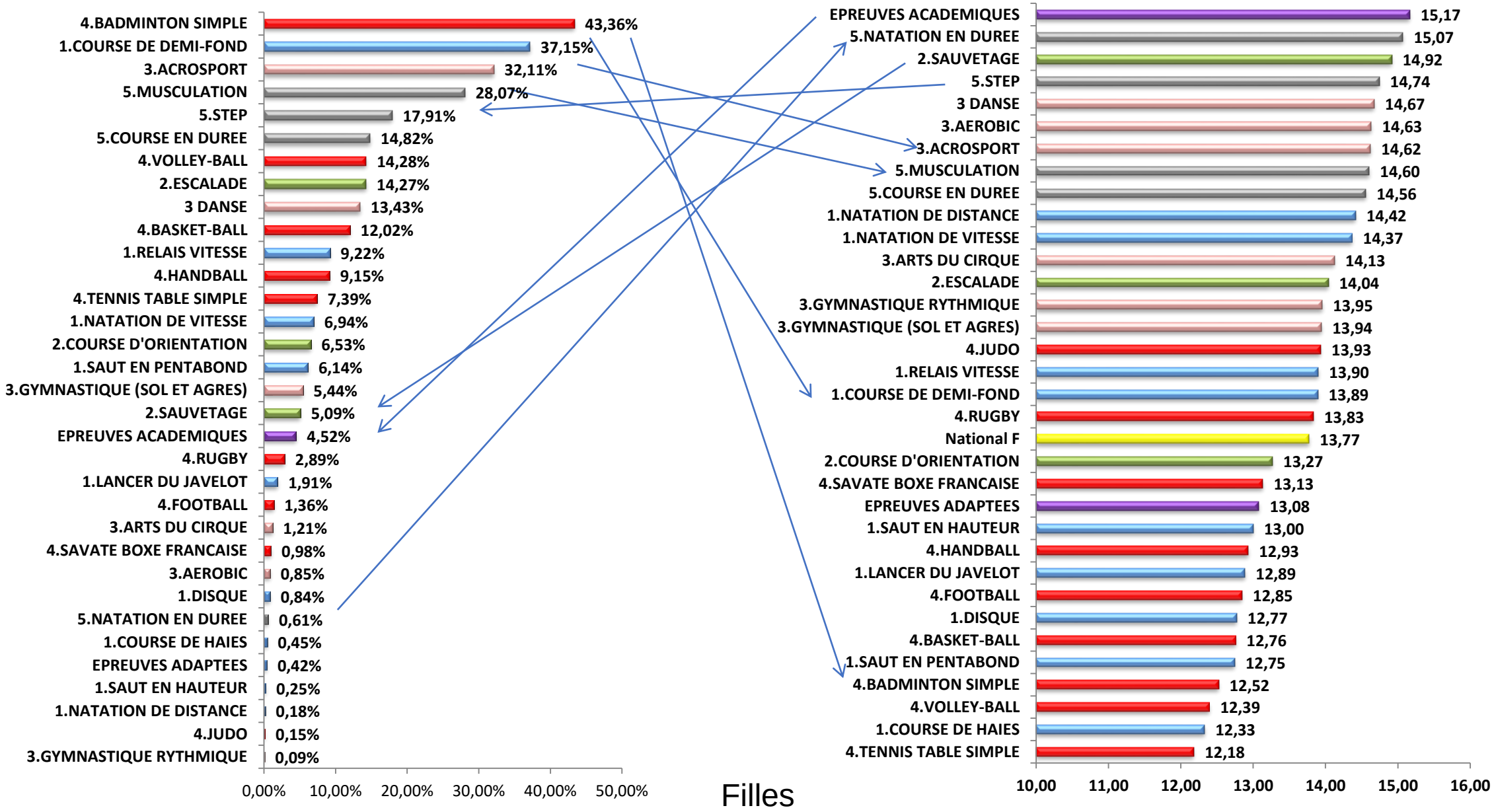

Des questions ?

- Comment travailler à la meilleure articulation entre EPS / BAC et Staps ?